BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS

DEGRADATIONS ET INCIVILITES : APPEL AU CIVISME

La municipalité attire l'attention sur les problèmes d'incivilité et déplore le manque de citoyenneté de certains. Ainsi, il a été constaté de nombreuses dégradations en décembre dans différents endroits de la commune.

Tout d'abord au square Stalingrad, où les illuminations de Noël ont été détériorées, arrachées. Un nouvel acte de vandalisme gratuit qui représente non seulement un coût pour la commune et du travail supplémentaire pour les employés municipaux mais aussi gâche le plaisir des habitants en les privant de ces illuminations.

Ensuite sur la place de la République où les toilettes extérieures, régulièrement utilisées, ont été très endommagées. Un nettoyage complet, des plus désagréable pour les agents, a dû être réalisé. Aussi, les toilettes ont été fermées temporairement puisque la chasse d'eau a été arrachée et la pièce souillée de déjections.

Nous espérons une prise de conscience par les auteurs de ces agissements peu glorieux. Ceci constitue un manque de respect et engendre des frais supplémentaires.

La municipalité tend à rendre la ville plus agréable alors voir toutes ces dégradations est insupportable et sera sanctionné. Nous comptons sur la collaboration avec la vigilance citoyenne pour relater tout acte de ce type.

NOUVEAUTE

La quincaillerie SEGARO ouvrira prochainement ses portes au 18 bis rue Jean Jaurès, face à la mairie.
Vente aux particuliers et aux professionnels : outillage / EPI / domotique / motorisation de portail / interphonie / porte de garage / antenne / alarme /dépannage.

La quincaillerie sera ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00, et les après-midis des mardis, jeudis et vendredis et de 13h à 18h30.

Contact : www.quincaillerie-segaro.fr
ou contact@quincaillerie-segaro.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Un mini accueil de loisirs accueillera vos enfants à la Maison Pour Tous **du lundi 17 février au vendredi 28 février 2020**, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (possibilité de garderie le matin à partir de 7h et cantine le midi)

Inscription avant le 31 janvier 2020 auprès de Madame Laure BOCLET au **09.71.04.12.13** ou **06.73.47.12.63**. Des formulaires d'inscription sont également disponibles en mairie.

SÉJOUR A LA NEIGE

Comme chaque année, des vacances à la neige sont organisées par la municipalité. 19 enfants partiront à ABONDANCE (Haute-Savoie) **du 15 février au 22 février 2020.**
Des informations seront diffusées sur le panneau lumineux pendant le séjour.

Nous souhaitons un agréable séjour aux petits fressennevillois.

BULLETIN MUNICIPAL

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

Le Centre Animation Jeunesse accueillera vos enfants âgés de 13 à 18 ans **du lundi 17 février au vendredi 28 février 2020**

Inscription avant le 11 février 2020 dernier délai auprès de Madame Sandrine Têtu au **06.30.52.51.46** ou Monsieur Christophe Haussoulier au **06.30.52.51.55**. Des formulaires d'inscription sont également disponibles en mairie.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Vous trouverez au secrétariat de mairie ou sur le site internet de la commune : www.fressenneville.fr le calendrier des animations prévues par les RAM du Vimeu pour les trois prochains mois.

CANTINE SCOLAIRE

Depuis le 2 Janvier 2020, API Restauration a mis en place une application « API MOBILE ».

Cette nouveauté permet aux parents intéressés de consulter sur leurs téléphones, de manière pratique et facile, les menus proposés au restaurant scolaire. Cette application, pourra également les informer de l'évolution de la prestation.

L'objectif étant de répondre à la démarche environnementale en vigueur, en éliminant la diffusion de menus « Soyons Complices » en version papier.

Le QR code à flasher afin d'accéder à l'application est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune www.fressenneville.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans **entre le 1er janvier et le 31 mars 2020** devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement militaire.

RAMASSAGE DECHETS VERTS

Pas de ramassage en janvier et février. **Reprise en mars 2020.**

VENTE DE SACS DECHETS VERTS

la prochaine vente de sacs déchets verts aura lieu **le vendredi 27 mars 2020**, de 13h30 à 16h30, sur le parking au 154 rue Henri Barbusse à Friville-Escarbotin.
10€ le lot de 25 sacs en espèce ou en chèque à l'ordre du Trésor Public.

PERMANENCE MOBILE DE LA MISSION LOCALE

La permanence mobile de la Mission Locale aura lieu le **jeudi 27 février 2020, de 9h10 à 12h15**, sur le parking face à la mairie.

AIDE JURIDIQUE

En partenariat avec Maître Saintyves-Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, **sur RDV** au 03.22.60.39.60.

Prochaine permanence le **samedi 8 février 2020 de 10h à 12h.**

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque (située dans la cour de l'ancienne école Jean Jaurès, derrière la mairie) est ouverte :

-le **mardi** de 15h30 à 17h00

-le **jeudi** de 17h00 à 18h00

CENTRE ITINERANT RETRAITE CARSAT

Le Centre Itinérant Retraite est un accueil mobile aménagé pour accueillir du public. En partenariat avec les mairies, il se rend au plus près des assurés, et ceci, principalement en zone rurale. Ce véhicule sillonne les communes des 5 départements des Hauts-de-France et **sera présent sur notre territoire le vendredi 20 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, parking face à la mairie.**

L'accueil se fera sous forme de rendez-vous avec un conseiller de l'Assurance retraite.

La prise de RDV s'effectuera en appelant le 06.08.97.89.37.
N'hésitez pas à laisser un message en indiquant votre identité et votre N° de SS. Un espace en libre-service permettra la délivrance et le dépôt de demande de retraite personnelle, de retraite anticipée, d'assuré en situation de handicap ; la demande de pension de réversion, de relevé de carrière, d'estimation du montant de la retraite, d'attestation de paiement...

PORTE OUVERTE LYCEE DU VIMEU

L'établissement scolaire « Lycée du Vimeu « (3 rue Denis Papin à Friville-Escarbotin) organise une journée porte ouverte **le samedi 8 février 2020**.

FOCUS SUR LA BAIE DE SOMME

La CCV présente : « **regards sur la Baie de Somme** », un film de Jean-Jacques DUBOIS, **le mercredi 12 février à 18h00, salle de la maison pour Tous**. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

La projection organisée par la CCV et Benoit Leleu sera suivi d'un débat sur la Baie de Somme.

Deux projections gratuites sont prévues, la première à 15h pour les aînés et la seconde à 18h pour tous les publics.

Résumé : la Baie de Somme est un haut lieu de la nature avec ses phoques, ses oiseaux et ses paysages lumineux. Le réalisateur s'interroge sur l'avenir de ce lieu auquel il est attaché, il sollicite les points de vue des uns et des autres pour mieux éclairer les contradictions passées ou actuelles générées par les activités et les projets. Les rencontres avec des pêcheurs, des scientifiques, des amoureux de la nature, des historiens et des artistes apportent une dimension humaine riche de mémoires personnelles, d'opinions et de sensibilités.

OFFRE D'EMPLOI CCV

La Communauté de Communes du Vimeu recherche 4 directeurs ALSH diplômés BAFD et des animateurs diplômés BAFA.
Ces offres d'emploi sont consultables en mairie, sur le site internet de la commune : www.fressenneville.fr ou sur le site internet de la CCV : www.cc-vimeu.fr

Candidature à adresser **avant le 15 mars 2020** à Monsieur le Président de la CCV à Friville-Escarbotin.

SAISON CULTURELLE 2020 CCV

La Communauté de Communes du Vimeu organise le festival Vent de Parole du **mercredi 5 au samedi 8 février 2020** sur le territoire du Vimeu.

Un Festival de contes pour partir à la découverte d'autres endroits du monde...
Les lanternes à Chépy pour petits et grands : des spectacles chez l'habitant.

Ce festival est organisé en partenariat avec l'association Résonance et le Foyer Rural du Vimeu vert.
Contact Thomas Dupont : **06.07.06.97.76**
asso.resonances@hotmail.fr,
www.asso-resonances.fr

Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Vimeu sur www.ccvimeu.fr

INFORMATION GENDARMERIE

Plusieurs vols ont été commis dans le département dont 2 en cette fin de mois de janvier sur Friville-Escarbotin. Des individus se présentent au domicile de victimes sous prétexte de vendre des calendriers. Une fois la discussion engagée, un des deux individus fouille la maison et dérobe de l'argent.

Nous mettons en garde tous les administrés et appelons à faire preuve d'une grande prudence.

Ne laissez pas d'inconnu entrer chez vous et signalez tout comportement suspect au 17.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour participer aux prochaines élections, il vous faut être inscrit sur les listes électorales. Cette démarche doit être faite au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.

Pour être inscrit sur la liste électorale d'une commune, le demandeur doit remplir deux conditions : avoir la qualité d'électeur et avoir une attache avec la commune.

L'inscription est possible en mairie en vous y présentant muni :

- **D'un justificatif d'identité :** Carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande) ou passeport français valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)
- **D'un justificatif de domicile :** Facture établie à votre nom par un fournisseur d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (téléphone fixe ou portable) à une adresse située dans la circonscription électorale, avis d'imposition (quel qu'il soit) adressé à un domicile situé dans la circonscription, bulletin de salaire ou titre de pension adressé à un domicile situé dans la circonscription.

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la commune est prié de le signaler en mairie, muni d'un justificatif de domicile.

Les personnes ayant changé d'état civil, divorce ou mariage (nom d'usage) doivent le signaler également.

TRADITION DE LA GALETTE

En ce début d'année 2020, la traditionnelle galette des anciens a mis à l'honneur en tant que reine Mme KOLIBABA Agniella Et M MERCIER Michel en tant que roi.
Ce dimanche festif s'est poursuivi dans la bonne humeur et en musique.

FESTIVITÉS

Samedi 1er février : interclub judo (gymnase)

Samedi 1er février : Assemblée Générale club Canicool (foyer de la MPT)

Vendredi 7 février :

SOIREE ORIENTALE

Le restaurant Antalya organise à partir de 19h30 une soirée orientale avec musique et danseuse au prix de 38 € (entrée – couscous – dessert – boisson 1btle/4 – café). Limitée à 30 personnes vous pouvez réserver jusqu'au 5 février 2020 **au 03.22.26.90.78** à partir de 11h30.

Samedi 8 février :

RETRAITES DYNAMIQUES

La traditionnelle rencontre amicale aura lieu à la MPT le midi, réservée aux membres adhérents et bienfaiteurs, au prix de 8€ (apéritif, buffet froid, fromage, dessert, vin rouge, rosé, café). 15 € pour les non adhérents. Réservation au **03.22.26.85.89** ou au **03.60.26.90.88**

Samedi 8 février : concours fédéral de pétanque

Dimanche 9 février :

LOTO DES PARENTS D'ELEVES

RDV à la MPT, animé par Fernand Dumont. Ouverture des portes : **13h**

De nombreux lots à gagner : 1 carte cadeau 400 €, 2 cartes cadeau de 200 €, 2 cartes cadeau de 100 €, 3 cartes cadeau de 50 €, 4 cartes cadeau de 30 €, 4 cartes cadeau de 15 € et de nombreux autres lots.
1 carton : 2.50 € / 7 cartons : 15 € / 15 cartons : 30 € / 25 cartons : 50 €
Valables tout l'après-midi
Partie enfant (fille et garçon)
Jeu des 3 grilles et le Caddie
Bar : buvette et sandwichs
Réservation possible au 06.18.12.11.63

Samedi 15 février :

SOIREE CREOLE SPECIALE SAINT VALENTIN

Organisée par le Club de Handball de Fressenneville en association avec le Comité des Fêtes à partir de 19h30, à la Maison Pour Tous. Ambiance musicale.
Au menu : Accras de morue, boudin créole, rougaille saucisse-riz, gâteau coco-ananas. **Tarif** : 18 €
Un punch sera offert à toute personne vêtue d'une tenue créole.
Réservation jusqu'au 8 février 2020 auprès de Monsieur Xavier tavernier au **06.72.46.28.42** ou auprès de Madame Ludivine Cailleux au **06.85.34.94.37**

Dimanche 16 février : concours fédéral de pétanque

Dimanche 23 février :

CROSS DES MILLE PATTES

Le club des Milles pattes organise une course et une marche de 10 km dans Fressenneville.
Départ rue Robert et Geneviève Gabard à 9h30 pour la marche et à 9h45 pour la course.
Inscription 7 € jusqu'au 21/02/2020 par courrier : Maryse HAUDELIN 24 rue Jean Moulin 80390 Fressenneville, par téléphone : 03.22.30.41.21 ou par mail : jcmhaudelin@orange.fr. Des bulletins d'engagement sont disponibles en mairie ou sur le site de la commune : www.fressenneville.fr

Vendredi 28 février : loto du club de football USNF MPT

Samedi 29 février : concours fédéral de pétanque

Du 1 er janvier au 31 mars : tournoi interne de tennis

SERVICE DE GARDE

Infirmières :
Le 02 / 02 : Mmes PARIS et HOUSSAYE au 03.22.24.20.20

Le 09 / 02 : Cabinet de Friville-Escarbotin au 03.22.30.28.95

Le 16 / 02 : Mmes DUBUS et CHALVET au 03.22.30.03.76

Le 23 / 02 : Mmes PAUCHET et BONHOMME au 03.22.24.20.20

Le 01 / 03 : Mme LEPHAY au 03.22.60.74.14

VŒUX DU MAIRE

Le discours énoncé par M. Leleu lors de la cérémonie des vœux du maire le 12 janvier dernier, est disponible en mairie sous format papier ou sur le site de la commune en version numérique.

CITATION

« À la Chandeleur, l'hiver cesse ou prend vigueur. »

Pour vous réchauffer, n'oubliez pas les crêpes en ce dimanche 2 février !